

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 26 FEVRIER 2020**

Conseillers en exercice : 81 L'an deux mille vingt, le vingt-six février, à dix-neuf heures, le
Présents : 56 Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la salle
Absents excusés : 19 des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, après
Pouvoirs : 6 convocation légale sous la Présidence de Monsieur Pierre
Votants : 62 JARLIER.

Présents :

M. Michel ROUFFIAC, M. Daniel MIRAL, M. Jacques BODEAU, M. Louis RAYNAL, M. René KAIQUE, MME Bernadette RESCHE, M. René BRANDELY, M. Jean VIGIER, M. Joseph BOUDOU, M. Guy MICHAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Bernard COUDY, M. Louis NAVECH, M. Richard BONAL, M. Frédéric ASTRUC, MME Martine CHAZARIN, M. Joël BRUN, M. Gérard BONIFACIE, M. Michel AMARGER, M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Marie MEZANGE, MME Céline CHARRIAUD, MME Jeanine RICHARD, M. Bernard MAURY, MME Annie ANDRIEUX, M. Louis GALTIER, M. René PÉLISSIER, M. Philippe ECHALIER, MME Aline HUGONNET, M. Gérard DELPY, M. Pierre SÉGUIS, M. Pierre JARLIER, MME Martine GUIBERT, MME Sylvie CHADEL, MME Marguerite TARRISSON, M. Jean-Pierre BERTHET, MME Mireille VICARD, MME Marie-Pierre DEVAUX, MME Claudette BRUGEROLLE, M. Hervé CARTAYRADE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, MME Bernadette ANTONY, MME Véronique TALON, M. Michel DURIOL, M. Olivier REVERSAT, M. Bernard CHAMBARON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Éric GOMESSE, M. Jean-Claude CHASTANG, M. Gérard MOULIADE, M. Laurent JULIEN, M. Christophe VIDAL, M. Jean-Marc BOUDOU, MME Agnès AMARGER, M. Gérard SALAT.

Absents excusés :

M. André ANGELVY, MME Patricia ROCHÈS, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Christian GENDRE, MME Sylvie PORTAL, M. Robert BOUDON, M. Louis PECHAUD, M. Thierry ANGLADE, M. Joël LABORIE, M. Jean-Pierre ESTAMPE, M. Vital GENDRE, M. Philippe DELORT, M. Jean-Luc FAURE, M. Nicolas CUSSAC, M. Jean-Victor PECOUL, M. Jean-Paul BLANQUET, MME Nadine DUFOUR, MME Marie-Claire TOURRETTE, M. Bruno PARAN.

Pouvoirs :

M. René MOLINES donne pouvoir à M. René BRANDELY,
M. Michel SEYT donne pouvoir à M. Pierre JARLIER,
M. Erick CHASTANG donne pouvoir à MME Claudette BRUGEROLLE,
MME Hélène FLORIS GRECO donne pouvoir à MME Marie-Pierre DEVAUX,
M. Jonathan LAROUSSINIE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERTHET,
M. Bernard REMISE donne pouvoir à M. Louis NAVECH.

Madame Véronique TALON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 5 février 2020 et que la convocation avait été faite le 20 février 2020.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 19h20.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et les débats,

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2019

✦ **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire 11 décembre 2019.

POUR : 62 VOIX

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR

✦ **DÉCLARE** que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

POUR : 62 VOIX

Monsieur Pierre JARLIER, Président (Détenteur du pouvoir de M. Michel SEYT), quitte la salle des séances.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU est élu Président de Séance.

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET GENERAL DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

- ✚ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du Budget Général ;
- ✚ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du Budget Général aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Excédent de recettes de la Section de Fonctionnement	+ 2 293 554,93 €
Besoin de financement de la Section d'Investissement	- 528 304,09 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 1 765 250,84 €

(1 471053.03 € en 2018)

POUR : 60 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES DE BELVEZET »

- ✚ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe ZA de Belvezet ;
- ✚ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe ZA de Belvezet aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 11 773,56 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 3 589,90 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 8 183,66 €

POUR : 60 VOIX

19h47 : M. Christian GENDRE rejoint la salle des séances

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES DU ROZIER COREN »

- ✚ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe ZI ROZIER COREN
- ✚ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe ZI ROZIER COREN aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	0 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 160 588,31 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	- 160 588,31 €

POUR : 61 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES LUC D'USSEL »

- ✚ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe ZA LUC D'USSEL ;
- ✚ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe ZA LUC D'USSEL aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	0,00 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 323 681,11 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	- 323 681,11 €

POUR : 61 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES DE VOLZAC »

- ✚ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe ZA VOLZAC ;
- ✚ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe ZA VOLZAC aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	0 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	-156 198,36 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	- 156 198,36 €

POUR : 61 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES DE NEUVEGLISE »

- ✚ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe ZA de Neuvéglise ;
- ✚ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe ZA de Neuvéglise aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	0 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 216 710,12 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 216 710,12 €

POUR : 61 VOIX

19h57 : M. Bruno PARAN rejoint la salle des séances

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES DU ROUCHAR »

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe ZA du Rouchard ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe ZA du Rouchard aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	0 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 118 657,45 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	- 118 657,45 €

POUR : 62 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « COLLECTE DES ORDURES MENAGERES »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Collecte des Ordures Ménagères ;
- ↓ **ARRETE** le compte administratif 2019 du budget annexe Collecte des Ordures Ménagères aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 196 279,79 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 52 276,19 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 248 555,98 €

POUR : 62 VOIX

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « DECHETTERIES »

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Déchetteries ;
- ↓ **ARRETE** le compte administratif 2019 du budget annexe Déchetteries aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 74 388,678 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 1 809,00 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 72 579,67 €

- ↓ **DIT** que les résultats de fonctionnement et d'investissement de ce budget annexe seront repris dans le budget annexe nommé « Collecte des ordures ménagères / Déchetteries » créé par délibération du conseil communautaire n°2019-484 en date du 11 décembre 2019 nommé collecte des ordures ménagères / déchetteries ;
- ↓ **PROCEDE** à la clôture du budget annexe Déchetteries au 31 décembre 2019.

POUR : 62 VOIX

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « POLE TERRITORIAL DE SANTE »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Pôle territorial de santé ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Pôle territorial de santé aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 13 872,31 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 14 595,85 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 28 468,16 €

POUR : 62 VOIX

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « CABINET MEDICAL DE VALUEJOLS »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Cabinet médical de Valuéjols ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Cabinet médical de Valuéjols aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 8 397,85 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 3 844,17 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 4 553,68 €

POUR : 62 VOIX

20h06 : MME Marie-Claire TOURRETTE rejoint la salle des séances

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « CENTRE AQUALUDIQUE »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Centre aqualudique ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Centre aqualudique aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 93 442,60 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 195 793,23 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 289 235,83 €

POUR : 63 VOIX

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ATELIER RELAIS NIDATEC »

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais NIDATEC ;
- ↓ **ARRETE** le compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais NIDATEC aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :
- | | |
|---|----------------|
| Résultat de clôture de la section de fonctionnement | + 0,00 € |
| Résultat de clôture de la section d'investissement | 0,00 € |
| Résultat global définitif de l'exercice 2019 | +0,00 € |

POUR : 63 VOIX

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ATELIER RELAIS ARDELIS / UNIPLANEZE»

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais ARDELIS ;
- ↓ **ARRETE** le compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais ARDELIS aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :
- | | |
|---|----------------|
| Résultat de clôture de la section de fonctionnement | + 76 708,56 € |
| Résultat de clôture de la section d'investissement | - 76 708,34 € |
| Résultat global définitif de l'exercice 2019 | +0,22 € |

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ATELIER RELAIS VULCACUIR »

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais Vulcacuir ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais Vulcacuir aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :
- | | |
|---|--------------------|
| Résultat de clôture de la section de fonctionnement | + 28 529,05 € |
| Résultat de clôture de la section d'investissement | - 21 153,90 € |
| Résultat global définitif de l'exercice 2019 | +7 375,15 € |

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ATELIER DE TRANSFORMATION AGRO ALIMENTAIRE DE CAMIOLS »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Atelier relais transformation agroalimentaire de Camiols ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Atelier relais transformation agroalimentaire de Camiols aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :
- | | |
|---|----------------------|
| Résultat de clôture de la section de fonctionnement | - 150 644,91 € |
| Résultat de clôture de la section d'investissement | + 172 109,47 € |
| Résultat global définitif de l'exercice 2019 | + 21 464,56 € |
- ↓ **DIT** que les résultats de fonctionnement et d'investissement de ce budget annexe, ainsi que les restes à réaliser d'investissement, seront repris dans le nouveau budget annexe créé par délibération du conseil communautaire n°2019-484 en date du 11 décembre 2019 nommé « Ateliers de découpe et de transformation agroalimentaire » ;
- ↓ **PROCEDE** à la clôture du budget annexe « Atelier relais de transformation agroalimentaire de Camiols » au 31 décembre 2019.

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ATELIER RELAIS SUPERETTE DE PIERREFORT »

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais Superette de Pierrefort ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais Superette de Pierrefort aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :
- | | |
|---|---------------|
| Résultat de clôture de la section de fonctionnement | + 27 320,85 € |
| Résultat de clôture de la section d'investissement | - 27 320,85 € |
| Résultat global définitif de l'exercice 2019 | 0 € |
- ↓ **DIT** que les résultats de fonctionnement et d'investissement de ce budget annexe seront repris dans le nouveau budget annexe créé par délibération du conseil communautaire n°2019-484 en date du 11 décembre 2019 nommé Atelier relais de commerce / multiples ruraux ;
- ↓ **PROCEDE** à la clôture du budget annexe atelier relais superette de Pierrefort au 31 décembre 2019.

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ATELIER RELAIS BOULANGERIE DE PIERREFORT »

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais Boulangerie de Pierrefort ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Atelier Relais Boulangerie de Pierrefort aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :
- | | |
|---|--------------|
| Résultat de clôture de la section de fonctionnement | + 7 199,17 € |
| Résultat de clôture de la section d'investissement | - 7 199,17 € |
| Résultat global définitif de l'exercice 2019 | 0 € |

- ↓ **DIT** que les résultats de fonctionnement et d'investissement de ce budget annexe seront repris dans le nouveau budget annexe créé par délibération du conseil communautaire n°2019-484 en date du 11 décembre 2019 nommé Atelier relais de commerce / multiples ruraux ;
- ↓ **PROCEDE** à la clôture du budget annexe « atelier relais boulangerie de Pierrefort » au 31 décembre 2019.

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ATELIER RELAIS DE DECOUPE DE PIERREFORT »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité de restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Atelier relais de découpe de Pierrefort ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Atelier relais de découpe de Pierrefort aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 18 812,72 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 7 620,47 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 11 192,25 €

- ↓ **DIT** que les résultats de fonctionnement et d'investissement de ce budget annexe seront repris dans le nouveau budget annexe créé par délibération du conseil communautaire n°2019-484 en date du 11 décembre 2019 nommé Ateliers de découpe et de transformation agroalimentaire ;
- ↓ **PROCEDE** à la clôture du budget annexe atelier relais de découpe de Pierrefort au 31 décembre 2019.

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ABATTOIR INTERCOMMUNAL DE PIERREFORT »

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Abattoir intercommunal de Pierrefort ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Abattoir intercommunal de Pierrefort aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 5 042,60 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 4 986,87 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	55,73 €

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « MULTIPLE RURAL DE FAVEROLLES »

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Multiple rural de Faveroles ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Multiple rural de Faveroles aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 2 729,29 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 2 729,20 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 0,09 €

- ↓ **DIT** que les résultats de fonctionnement et d'investissement de ce budget annexe seront repris dans le nouveau budget annexe créé par délibération du conseil communautaire n°2019-484 en date du 11 décembre 2019 nommé Ateliers relais de commerce / multiples ruraux ;
- ↓ **PROCEDE** à la clôture du budget annexe Multiple rural de Faveroles au 31 décembre 2019.

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « MULTIPLE RURAL DE LOUBARESSE »

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Multiple rural de Loubarette ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Multiple rural de Loubarette aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 267,95 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 267,03 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 534,98 €

- ↓ **DIT** que les résultats de fonctionnement et d'investissement de ce budget annexe seront repris dans le nouveau budget annexe créé par délibération du conseil communautaire n°2019-484 en date du 11 décembre 2019 nommé Ateliers relais de commerce / multiples ruraux ;
- ↓ **PROCEDE** à la clôture du budget annexe Multiple rural de Loubarette au 31 décembre 2019.

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « FORAGE DE COLTINES »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Forages de Coltines ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Forages de Coltines aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 2 938,96 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 16 030,47 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+18 969,43 €

POUR : 62 VOIX

ABSENTION : 1 (M. Joseph BOUDOU)

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « DOMAINE NORDIQUE »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Domaine nordique ;
- ↓ **ARRETE** le compte administratif 2019 du budget annexe Domaine nordique aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 58 462,96 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 728,43 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 57 734,53 €

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « ECOMUSEE DE MARGERIDE »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Ecomusée de Margeride ;
- ↓ **ARRETE** le compte administratif 2019 du budget annexe Ecomusée de Margeride aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 38 686,03 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 20 392,82 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 18 293,21 €

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTE – CONSERVATOIRE / ENSEIGNEMENT – DIFFUSION ARTISTIQUE

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 du budget annexe Conservatoire/Enseignement et Diffusion artistique ;
- ↓ **ARRETE** le compte administratif 2019 du budget annexe Conservatoire/Enseignement et Diffusion artistique aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 65 333,63 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 15 464,09 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 49 869,54 €

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE « AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE »

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du compte administratif 2019 de l'aire d'accueil des gens du voyage aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 5 132,80 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 5 132,80 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 0 €

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE « AMENAGEMENTS ET RESTAURATION D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 aménagements et restaurations d'ouvrages pour le compte de tiers ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	/.
Résultat de clôture de la section d'investissement	- 20 018,00 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	- 20 018,00 €

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 REGIE COMMUNAUTAIRE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET COLLECTIF POUR LE RAMASSAGE DES BOUES ISSUES DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE SAINT-FLOUR MARGERIDE

- ↓ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ↓ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 de la Régie du SPANC/Traitement des boues ;
- ↓ **ARRÊTE** le compte administratif 2019 de la Régie SPANC/Traitement des boues aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 44 517,96 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 4 284,82 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 48 802,78 €

POUR : 63 VOIX

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - REGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR DE SAINT-LOUR COMMUNAUTE

- ✚ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du compte administratif 2019 de la Régie distribution de chaleur ;
- ✚ **ARRÊTE** le compte administratif 2018 de la Régie distribution de chaleur aux sommes et aux résultats figurant ci-dessous :

Résultat de clôture de la section d'exploitation	+ 61 913,94 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 327 321,90 €
Résultat global définitif de l'exercice 2019	+ 389 235,84 €

POUR : 63 VOIX

Monsieur Pierre JARLIER, Président (Détenant du pouvoir de M. Michel SEYT), reprend place en séance.

AFFECTATIONS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 DE SAINT FLOUR COMMUNAUTE

- ✚ **VOTE** les affectations de résultats des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes de Saint-Flour Communauté pour l'exercice 2019.

POUR : 65 VOIX

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE PRESIDENT D'ENGAGER, DE MANDATER ET DE LIQUIDER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 (DANS LA LIMITE DE 25% DES CREDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS AU BUDGET PRIMITIF 2019

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2020 de Saint-Flour Communauté dans les conditions ci-dessous énoncées :

Imputation budgétaire	Objet	Montant
Op 102 BA Ateliers de découpe et de transformation agroalimentaire	Travaux au village agrolimentaire pour entreprise DO YEN	60 000 €
Op 103 BA Ateliers de découpe et de transformation agroalimentaire	Travaux au village agrolimentaire pour entreprise Burons d'Auvergne	3 500 €

- ✚ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2020 (budget général et budget annexe « Ateliers de découpe et de transformation agroalimentaire ») de Saint-Flour Communauté.

POUR : 65 VOIX

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019 - BUDGET GENERAL

- ✚ **DÉBAT** des orientations budgétaires du Budget Général pour l'exercice 2020.
- ✚ **VOTE** les orientations budgétaires pour l'exercice 2020.

POUR : 64 VOIX

ABSENTION : 1 (M. Joseph BOUDOU)

CENTRE AQUALUDIQUE INTERCOMMUNAL - FIXATION DE TARIFS

- ✚ **APPROUVE** la grille de tarification telle qu'annexée à la délibération pour le centre aqualudique intercommunal ;
- ✚ **DIT** que ces nouveaux tarifs prennent effet dès que la délibération est exécutoire.

POUR : 65 VOIX

DIVISION DE PROPRIETE RUE DU CEZALLIER A SAINT-LOUR - MAISON DE QUARTIER COMMUNALE - A.L.S.H. COMMUNAUTAIRE

- ✚ **APPROUVE** l'état descriptif de division en volumes de l'ensemble immobilier, situé Rue du Cézallier à Saint-Flour, composé de la Maison de Quartier communale et d'une partie de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement communautaire ;

- ✚ **DECIDE** que la cession est consentie à l'euro symbolique en faveur de la commune de Saint-Flour dans les conditions ci-dessous :

- la commune de Saint-Flour fera l'acquisition à l'euro symbolique de :
 - les parties de terrain définies comme suit sur le plan annexé à la délibération : AL 794 partie d de 2a34ca et AL 795 partie e de 22 ca ;
 - le volume 1 d'une superficie de 485 m² ;

- ✚ **PRECISE** que l'ensemble des frais afférents à cette division (frais de géomètre et frais d'acte notarié) seront partagés entre la commune de Saint-Flour et Saint-Flour Communauté, à parts égales ;

- ✚ **DESIGNE** l'étude de Me Christine BESSE pour rédiger l'acte notarié afférent ;

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président de Saint-Flour Communauté à signer toutes les pièces afférentes à cette division en volumes.

POUR : 65 VOIX

ACQUISITION DE TABLETTES NUMERIQUES : APPROBATION D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

- ✚ **APPROUVE** les termes de la convention de groupement de commandes à intervenir entre Saint-Flour Communauté et les collectivités désireuses de s'inscrire dans une démarche commune, telle qu'annexée à la délibération ;
 - ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention de groupement de commandes au nom de Saint-Flour Communauté ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre ;
 - ✚ **DECIDE D'ENGAGER** une procédure de consultation de fournisseurs conformément aux dispositions du code de la commande publique dans les conditions énoncées dans la délibération pour la fourniture de 79 tablettes numériques pour Saint-Flour Communauté ;
 - ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires du marché de fourniture à intervenir après avis de la Commission des marchés de Saint-Flour Communauté et à la condition suspensive que le coût total des fournitures ne dépasse pas 60 000 € TTC ;
 - ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de ce projet ;
 - ✚ **DESIGNE** Monsieur le Président ou son représentant à prendre part au comité technique ;
 - ✚ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2020 (Budget général).
- POUR : 65 VOIX

SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL (SYTEC) : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

- ✚ **PROCEDE** à la désignation de 20 représentants titulaires de Saint-Flour Communauté au sein du SYTEC, comme suit :

Titulaires
Albert HUGON
Martine GUIBERT
Bruno PARAN
Pierre JARLIER
Jean-Pierre BERTHET
Michel SEYT
Bernard MAURY
Jeanine RICHARD
Martine CHAZARIN
J-Jacques MONLOUBOU
Guy MICHAUD
Annie ANDRIEUX
Patricia ROCHÉS
Daniel MIRAL
Bernard CHAMBARON
Richard BONAL
Bernard COUDY
Céline CHARRIAUD
Joël LABORIE
René MOLINES

POUR : 65 VOIX

DEMARCHE MUTUALISEE DANS LES DOMAINES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU

- ✚ **SOLLICITE** le soutien de l'Agence de l'Eau (Loire-Bretagne et Adour-Garonne) pour le financement le plus élevé possible de ce projet porté par Saint-Flour Communauté, en lien avec ses communes membres, incluant le suivi administratif et technique, une assistance à maîtrise d'ouvrage et les marchés conclus dans le cadre de la convention de groupement de commandes ;
 - ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.
- POUR : 65 VOIX

ATTRIBUTION DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE 2020 - SERVICE COMMUN ADS - DÉFINITION DU MONTANT PAR COMMUNE

- ✚ **FIXE** le montant 2020 du service commun ADS, à déduire de l'attribution de compensation reversée par commune, reprenant le coût définitif du service pour l'exercice 2019 et le budget prévisionnel 2020 ;
 - ✚ **FIXE** le montant de l'attribution de compensation de Saint-Flour Communauté à compter de l'exercice 2020, tel que précisé en annexe 4 à la délibération ;
 - ✚ **DIT** que ce montant évoluera en fonction des montants des charges liées aux prochains transferts de compétences de Saint-Flour Communauté.
- POUR : 65 VOIX

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE PIERREFORT - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

- ✚ **APPROUVE** le projet de modification simplifiée n°1 du P.L.U. de la commune de PIERREFORT.
- POUR : 65 VOIX

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR - JUSTIFICATION DE L'UTILITE DE L'OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE AUT DU ROZIER

↓ **VALIDE** les justifications pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone AUT du Rozier, au plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Flour.

POUR : 65 VOIX

AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE CULTUREL ET ARTISTIQUE A ALLEUZE - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

↓ **ATTRIBUE** les marchés aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse ;

↓ **RETIENT** les entreprises aux montants ci-dessous :

LOTS	ENTREPRISES	TRANCHE FERME	TRANCHE OPTIONNELLE	TOTAL HT
Lot n°2 Menuiseries intérieures et extérieures bois	EURL Michel CHAREIRE 15 100 SAINT-FLOUR	37 975 €	2 884 €	40 859 €
Lot n°7 Equipped cuisine	GMG FROID 15 320 SAINT-MARC	15 698 €		15 698 €
TOTAL H.T.		53 673 €	2 884 €	56 557 €

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces constitutives des marchés de travaux des lots susvisés avec les entreprises.

POUR : 65 VOIX

AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DE POINTS DE REGROUPEMENT - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

↓ **ATTRIBUE** les accords-cadres aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots ci-dessous :

LOTS	ENTREPRISES	Montant maximum HT
Lot n°1 Secteur Saint-Flour Margeride	SARL GUENIOT - 15100 Les Ternes	150 000,00 €
Lot n°2 Secteur Planèze	SAS MARQUET - 15100 Saint-Flour	180 000,00 €
Lot n°3 Secteur Pierrefort- Neuvéglise	SARL GUENIOT - 15100 Les Ternes	100 000,00 €
Lot n°4 Secteur Chaudes-Aigues	SAS MARQUET - 15100 Saint-Flour	150 000,00 €

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces constitutives des accords-cadres des lots 1, 2, 3 et 4 avec les entreprises susvisées.

POUR : 65 VOIX

VILLAGE AGROALIMENTAIRE 2EME TRANCHE - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

↓ **APPROUVE** les avenants en plus et moins-values aux lots n° 1, 2, 4, 5, 6 et 7 avec les entreprises ci-dessous désignées aux montants suivants :

- Lot n°1 « Gros oeuvre », avec la SARL Jérôme ROUSSET - 48140 Le Malzieu Ville pour un montant en plus-value de 3 590.60 € HT ;
- Lot n°2 « isolation/portes/châssis vitré » », avec la SAS FCC Gourguillat, reprise par DALKIA FROID SOLUTION, - 43700 St Germain Laprade reprise par la Dalkia froid solution pour un montant en plus-value de 12 948.50 € HT ;
- Lot n°4 « Fluides / Plomberie » », avec la SARL Mourgues - 15100 Saint-Flour pour un montant en plus-value de 3 749.02 € HT ;
- Lot n°5 « Froid/CTA » », avec la SAS FCC Gourguillat, reprise par DALKIA FROID SOLUTION, - 43700 St Germain Laprade reprise par Dalkia froid solution pour un montant en plus-value de 5 988.42 € HT ;
- Lot n°6 « Electricité » », avec la SARL Mourgues - 15100 Saint-Flour pour un montant en plus-value de 6 116.42 € HT ;
- Lot n°7 « Production d'eau chaude » », avec la SARL Mourgues - 15100 Saint-Flour pour un montant en plus-value de 3 233.13 € HT ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer lesdits avenants.

POUR : 63 VOIX

ABSENCES : 2 (M. Jean-Pierre BERTHET détenteur du pouvoir de M. Jonathan LAROUSSINIE)

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA NARSE DE LASCOLS EN VUE DE SA VALORISATION ECOTOURISTIQUE - AVENANT A UN MARCHÉ DE TRAVAUX

↓ **APPROUVE** l'avenant en moins-value au lot n°1 avec la « SARL Artisanat de la Pierre » au montant de 13 516,29 € HT ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

POUR : 65 VOIX

AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE L'HABITAT CENTRE D'INTERPRETATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE TRANCHE 3 : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

↓ **APPROUVE** les avenants en plus et moins-values aux lots n°1, n°5, n°5A, n°7, n°8, n°10 et n°14 avec les entreprises ci-dessous désignées aux montants suivants :

- Lot n°1 « Maçonnerie, pierre de taille, enduit », avec les Ateliers de Chanteloube pour un montant en moins-value de 3 450 € HT ;
- Lot n°5 « Menuiserie restauration » », avec l'Entreprise BESSE RENOVATION pour un montant en plus-value de 6 630 € HT ;
- Lot n°5A « Menuiseries intérieures », avec la SARL COMBE Pascal pour un montant en plus-value de 2 550 € HT ;
- Lot n°7 « Plâtrerie staff », avec l'Entreprise BESSE RENOVATION pour un montant en plus-value de 5 111 € HT ;
- Lot n°8 « Plâtrerie isolation », avec l'Entreprise BOULET pour un montant en plus-value de 1 850 € HT ;
- Lot n°10 « Décors peints », avec l'Entreprise MALBREL pour un montant en moins-value de 2 438 € HT ;
- Lot n°14 « Electricité courants faibles », avec la SARL MOURGUES Serge pour un montant en plus-value de 5 600.15 € HT.

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer lesdits avenants.

POUR : 65 VOIX

CREATION D'UN CLUB HOUSE A LA HALLE D'ANIMATIONS ET SPORTIVE A PIERREFORT - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DU LOT N°4

↓ **ATTRIBUE** le marché à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse ;

↓ **RETIENT** l'entreprise au montant ci-dessous :

Lot	Entreprise	Tranche ferme	Tranche optionnelle	Total HT
Lot n°4 Bardage bois, bardage bac acier	EURL Michel CHAREIRE 15 100 SAINT-FLOUR	21 722.88 €		21 722.88 €
TOTAL H.T.		21 722.88 €		21 722.88 €

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces constitutives du marché de travaux du lot susvisé avec l'entreprise.

POUR : 65 VOIX

CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE CHALEUR ET D'UNE CHAUFFERIE BOIS SUR LE SECTEUR DE BESSERETTE : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

↓ **APPROUVE** les avenants en plus et moins-values aux lots n°6 et n°10 avec les entreprises ci-dessous désignées aux montants suivants :

- Lot n°6 « Serrurerie », avec la SARL PRIVAT pour un montant en plus-value de 10 127 € HT ;
- Lot n°10 « Chaudière fioul, plomberie, sanitaire, ventilation, sous-stations », avec la SARL LAVERGNE André pour un montant en moins-value de 12 647.13 € HT ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer lesdits avenants.

POUR : 65 VOIX

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA PLACE D'ARMES - AMENAGEMENT DES ESPACES INTERCOMMUNAUX - AMENAGEMENT DES ABORDS DU CIAP

↓ **ATTRIBUE** le marché de travaux lot n°1 « Terrassement-VRD-Démolition » à l'entreprise SAS MARQUET TP - 15100 Saint-Flour ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces constitutives du marché ;

↓ **DECLARE** la consultation sur le lot n° 2 « Béton désactivé » infructueuse et **AUTORISE** Monsieur le Président à engager une nouvelle consultation.

POUR : 65 VOIX

22h17 M. Joseph BOUNDOU quitte la salle des séances et donne pouvoir à M. Jean-Paul RESCHE

REHABILITATION DE LA MAIRIE ET D'UN BATIMENT EXISTANT EN MAISON DE SERVICES AU PUBLIC A RUYNES-EN-MARGERIDE : AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX

↓ **APPROUVE** l'avenant n°1 sans incidence financière au lot n°19 « mobilier » avec la SAS Interactive Papeterie pour un montant de 8 016.10 € HT ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

POUR : 65 VOIX

COMMERCIALISATION DE LA ZONE D'ACTIVITES DU ROUCHAR A CHAUDES-AIGUES - CESSION DE DEUX LOTS

↓ **DECIDE DE CEDER** les lots n°1 et n°2 de la zone d'activités du Rouchar à Chaudes-Aigues à la SCI DU ROUCHAR, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, au prix de cession de 6.50 € H.T./m² ;

↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte notarié qui constatera cette cession et toutes pièces afférentes à cette cession ;

✚ **DIT** que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.
POUR : 65 VOIX

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE L'AUBRAC A PIERREFORT : ACQUISITION DE TERRAINS AUPRES DE LA COMMUNE DE PIERREFORT

- ✚ **APPROUVE** les termes de l'accord amiable à intervenir avec M. et Mme André BERTHAULT en vue de l'extension de la zone d'activités de l'Aubrac à Pierrefort ;
- ✚ **DECIDE** d'acquérir les parcelles cadastrées section A n°369, A n°370, A n°371, A n°372, A n°373, A n°374, A n°375, A n°376, A n° 377, A n° 378 et A n° 385p (3.225 m²), d'une surface totale de 24 464 m² auprès de la commune de Pierrefort à l'euro symbolique, pour l'échange précité avec M. et Mme André BERTHAULT ;
- ✚ **DIT** que ces parcelles sont estimées à 8 980 € libres ;
- ✚ **DIT** que Saint-Flour Communauté prendra en charge les frais d'acte afférents à cette cession auprès de l'étude notariale de Pierrefort, à savoir la SCP Christophe DUMONT, Jean-Marie BOYER et Marie RIVIERE-LAVERGNE ;
- ✚ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2020 ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte notarié constatant cette cession et toute pièce nécessaire à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 65 VOIX

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE L'AUBRAC A PIERREFORT : ACQUISITION AUPRES DE M. ET MME ANDRE BERTHAULT

- ✚ **APPROUVE** les termes de l'accord amiable à intervenir avec M. et Mme André BERTHAULT en vue de l'extension de la zone d'activités de l'Aubrac à Pierrefort ;
- ✚ **DECIDE** d'échanger les parcelles cadastrées section A n°369, A n°370, A n°371, A n°372, A n°373, A n°374, A n°375, A n°376, A n° 377, A n° 378 et A n° 385p (3.225 m²), d'une surface totale de 24 464 m² avec les parcelles cadastrées section A n°654 et section A n°657 pour partie avec M. et Mme André BERTHAULT ;
- ✚ **DIT** que ces parcelles sont estimées à 10 692,04 € occupées et que Saint-Flour Communauté versera une soulte de 1 712.04 € en faveur de M. et Mme André BERTHAULT ;
- ✚ **DIT** que Saint-Flour Communauté prendra en charge les frais d'acte afférents à cette acquisition auprès de l'étude notariale de Pierrefort, à savoir la SCP Christophe DUMONT, Jean-Marie BOYER et Marie RIVIERE-LAVERGNE ;
- ✚ **PRECISE** que le fermier bénéficiera d'une indemnité d'éviction conformément à la réglementation en vigueur, versée par Saint-Flour Communauté au moment de son éviction pour la réalisation du projet d'intérêt général d'extension de la ZA de l'Aubrac à Pierrefort ;
- ✚ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2020 ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte notarié constatant cette cession et toute pièce nécessaire à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 65 VOIX

PARC D'ACTIVITES DU ROZIER COREN – CESSION D'UN LOT

- ✚ **DECIDE DE MODIFIER** la délibération n°2018-214 en date du 8 octobre 2018 ;
- ✚ **CEDE** à la SAS FONCIERE ROZIER COREN en lieu et place de la SOCIETE LAITIERE DISCHAMP, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, les lots I et J du parc d'activités du Rozier-Coren ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte notarié constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à son aboutissement ;
- ✚ **DIT** que les autres dispositions de la délibération n°2018-214 en date du 8 octobre 2018 demeurent inchangées.

POUR : 65 VOIX

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN - PHASE 2 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION

- ✚ **SOLLICITE** une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en réponse à l'appel à projets « développer mon parc d'activités économique d'intérêt Régional » pour l'extension phase 2 du Parc d'Activités du Rozier Coren, conformément au plan de financement détaillé ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Foncier		Recettes de cession de terrain	
Achat et indemnités	513 200 €		1 036 179.00 €
Frais d'acte et de justice			
Aménagement	897 000 €	Subventions publiques	335 314.70 €
Travaux de viabilisation	672 000 €	Etat - DETR	219 600.00 €
Honoraires Moe	60 000 €	Région	115 714.00 €
Travaux d'éclairage public	100 000 €		
Etudes préalables	25 000 €		
Imprévus	40 000 €		
Frais divers	105 000 €	Autofinancement	143 706.30 €
Redevance archéologique	50 000 €		
Fouilles archéologiques	30 000 €		
Frais de gestion	25 000 €		
	1 515 200 €		1 515 200 €

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces nécessaires à la candidature de Saint-Flour Communauté à cet appel à projets et toutes pièces afférentes à cette démarche.

POUR : 65 VOIX

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN - PHASE 2 : FIXATION DES PRIX DE CESSION

- ✚ **APPROUVE** le prix de cession des terrains viabilisés correspondant à la 2^e phase d'extension du parc d'activités du Rozier Coren comme suit :
 - Zone A : 15 € HT / m²
 - Zone B : 8 € HT / m²
- ✚ **DIT** que ces prix de cessions pourront être ajustés en cas de non obtention des subventions publiques demandées auprès de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

POUR : 65 VOIX

LEADER 2014-2020 - AIDE A LA MISE EN OEUVRE D'OPERATIONS DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT LOCAL MENE PAR LES ACTEURS LOCAUX - COFINANCEMENT DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

- ✚ **APPROUVE** le principe d'intervention de Saint-Flour Communauté en cofinancement de la fiche action n°4 - sous mesure n°19-2 du programme LEADER 2014-2020 porté par le GAL Pays de Saint-Flour Haute Auvergne, en soutien aux actions de valorisation des ressources locales du territoire ;
- ✚ **SOLLICITE** l'accord de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur la participation de Saint-Flour Communauté dans le cadre de ce dispositif et de l'autoriser à signer pour cela une convention actualisée n°1 de mise en œuvre des aides économiques entre la Région et Saint-Flour Communauté ;
- ✚ **APPROUVE** la mise en œuvre d'une aide économique en cofinancement de la fiche action n°4 - sous mesure n°19-2 du programme LEADER 2014-2020 en approuvant l'attribution d'une aide la SARL Artisanat de la Pierre, sise à Villedieu, d'un montant de 3480 € Maximum, en soutien à son projet de création de site internet multilingue visant à la promotion de la filière pierre ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces nécessaires à l'attribution et à la mise en œuvre de cette aide, dans les conditions détaillées ci-dessous :
 - *Bénéficiaire : SARL Artisanat de la Pierre*
 - *Dépenses éligibles retenues : dépenses immatérielles correspondants aux frais de communication, d'information et de promotion*
 - *Montant des dépenses éligibles retenues : 43 500 € HT*
 - *Aides publiques : 40% soit 17 400 € (80%),*
 - o *13 920 € d'aide LEADER (20%),*
 - o *3 480 € d'aide de Saint-Flour communauté ;*
 - *Versement de l'aide : sur présentation des factures acquittées et sur demande du service instructeur du LEADER*
- ✚ **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2020 de Saint-Flour Communauté (Budget général).

POUR : 65 VOIX

AIDE REGIONALE « FINANCER MON INVESTISSEMENT COMMERCE ET ARTISANAT » - MODALITES D'INTERVENTION DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

- ✚ **APPROUVE** le principe d'intervention de Saint-Flour Communauté en cofinancement de l'aide régionale « financer mon investissement commerce et artisanat » conformément à la convention de mise en œuvre des aides économiques conclue avec la Région Auvergne Rhône Alpes ;
- ✚ **DIT** que l'aide communautaire sera allouée conformément aux dispositions du règlement d'aide régional ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces nécessaires à l'attribution et à la mise en œuvre de cette aide.

POUR : 65 VOIX

PÔLE TERRITORIAL DE SANTE - APPROBATION DE L'AVENANT N°5 AU BAIL PROFESSIONNEL AVEC LA SCM MAISON MEDICALE

- ✚ **APPROUVE** les termes du projet d'avenant n°5 au bail professionnel en date du 2 Septembre 2011, à intervenir entre Saint-Flour Communauté et la SCM Maison Médicale pour la location de bureaux au sein du pôle territorial de santé, projet annexé à la délibération ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant au nom de la Communauté de communes ;
- ✚ **PRECISE** que les autres dispositions du bail en date du 2 Septembre 2011 demeurent inchangées.

POUR : 65 VOIX

PÔLE TERRITORIAL DE SANTE - MISE A DISPOSITION DU LOCAL DE GARDE - FIXATION DES TARIFS

- ✚ **APPROUVE** les tarifs de mise à disposition du local de garde du pôle territorial de santé à 60 € HT/ semaine à compter du 1^{er} mai 2020 ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions de mise à disposition avec les différents utilisateurs.

POUR : 65 VOIX

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS - ENGAGEMENT DES DEMARCHES POUR LA CREATION D'UN CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL

- ✚ **APPROUVE** le principe d'engager la création d'un centre de santé intercommunal, permettant l'organisation d'une nouvelle offre de soins et sa structuration sur le territoire ;

- ↓ **DIT** que les crédits nécessaires à la mise en place de ce projet seront inscrits au budget primitif 2020 (Budget général) ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette démarche.
POUR : 65 VOIX

APPROBATION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACQUISITION DE BORNES DE RECHARGE POUR VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE ET D'EQUIPEMENTS CONNEXES

- ↓ **APPROUVE** les termes de la convention de groupement de commandes à intervenir entre le Conseil Départemental et Saint-Flour Communauté pour passation des marchés pour l'acquisition de bornes de recharge pour vélos à assistance électrique, de bornes de réparation et de racks à vélo ;
- ↓ **DESIGNE** le Conseil départemental du Cantal comme coordonnateur de ce groupement de commandes ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention et toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 65 VOIX

CONTRAT CANTAL DEVELOPPEMENT - APPROBATION DE L'AVENANT

- ↓ **APPROUVE** le projet d'avenant au Contrat Cantal Développement pour la période 2017/2021 à intervenir avec le Conseil départemental du Cantal ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant au Contrat Cantal Développement et toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les aides départementales allouées à Saint-Flour Communauté au titre du Contrat Cantal Développement modifié.

POUR : 65 VOIX

AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DE POINTS DE REGROUPEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020

- ↓ **APPROUVE** le plan de financement des travaux d'aménagement et d'embellissement de points de regroupement, tel que proposé détaillé ci-dessous :

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	240 000 €	État - DETR	72 000 €
		Autofinancement	168 000 €
Total	240 000 €	Total	240 000 €

- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une subvention au titre de la DETR 2020, d'un montant de 72 000 € ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'aboutissement de cette démarche.
POUR : 65 VOIX

MISE EN SECURITE ELECTRIQUE DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE À SAINT-FLOUR - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. 2020

- ↓ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération, tel que détaillé ci-dessous :

DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)	
Etudes	10 500,00 €	ÉTAT (D.E.T.R. 40%)	41 020,00 €
Travaux	92 050,00 €	Autofinancement (60 %)	61 530,00 €
TOTAL H.T.	102 550,00 €	TOTAL H.T.	102 550,00 €

- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'État au titre de la D.E.T.R. 2020 au taux de 40% des dépenses éligibles ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 65 VOIX

« GRENIER DE LILI » - MALBO - AMÉNAGEMENT DE LA SALLE D'EXPOSITION PERMANENTE - PLAN DE FINANCEMENT MODIFICATIF - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT CANTAL DEVELOPPEMENT

- ↓ **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous précisé :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	147 466,00 €	Etat - D.E.T.R.	44 269,00 €
Maîtrise d'œuvre	16 221,26 €	Etat - Contrat de ruralité	23 885,00 €
Mission SPS	2 490,00 €	CD15	25 500,00 €
Mission CT	2 600,00 €		
ADO	5 898,64 €	Autofinancement	81 021,90 €
TOTAL HT	174 675,90 €	TOTAL HT	174 675,90 €

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les aides du Conseil départemental du Cantal au titre du Contrat Cantal Développement pour un montant de 25 500 € ;
- ✚ **DIT** que la délibération n°2019-445 en date du 13 novembre 2019 est ainsi modifiée et que les autres termes de ladite délibération demeurent inchangés ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 65 VOIX

23h03 : M. Jacques BODEAU quitte la salle des séances

PROJET DE COOPERATION DES VIADUCS DE GARABIT ET DU VIAUR DANS LA PERSPECTIVE D'UNE CANDIDATURE EUROPEENNE DE CLASSEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL D'UNE SERIE DE VIADUCS METALLIQUES A GRANDE ARCHE DE LA FIN DU XIX^e SIECLE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME LEADER

- ✚ **APPROUVE** le dépôt d'une demande de financement auprès de l'Union Européenne au titre du programme LEADER dans le cadre du projet de coopération des viaducs de Garabit et du Viaur en faveur de la candidature européenne de classement au patrimoine mondial d'une série de 6 viaducs tel que présenté ci-dessous :

	Dépenses HT		Recettes HT
Axe 1 - Prestation d'accompagnement et d'ingénierie	7 220 €	Financement LEADER – (80 %)	6 908 €
Axe 4 – Edition de l'exposition	1 415 €	Autofinancement	1 727 €
Total HT	8 635 €	Total HT	8 635 €

- ✚ **SOLLICITE** au titre du programme LEADER une subvention de 6 908 € ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 64 VOIX

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - ADHESION A CAP RURAL

- ✚ **APPROUVE** l'adhésion à CAP Rural pour les années civiles 2020, 2021 et 2022 ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les bulletins de cotisation annuelle au nom de Saint-Flour Communauté ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à régler les dépenses afférentes et à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 64 VOIX

CONTRAT DE PROGRES TERRITORIAL DES AFFLUENTS DE LA TRUYERE 2019-2024 - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2020

- ✚ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel 2020 relatif à la mise en œuvre du contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère 2019-2024, tel que détaillé ci-dessous ;

DEPENSES PREVISIONNELLES 2020		RECETTES PREVISIONNELLES 2020	
Frais de personnel	83 492 €	Agence de l'Eau Adour-Garonne	55 670 €
Frais de structures	16 698 €		
Frais de communication	8000 €	Union Européenne FEDER	41 746 €
Frais de déplacement et entretien du véhicule	3150 €	Autofinancement	13 924 €
TOTAL TTC	111 340 €	TOTAL TTC	111 340 €

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions publiques auprès des financeurs ;
- ✚ **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2020 ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 64 VOIX

PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION (PPG) DU BASSIN VERSANT DU BÈS – MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIERE TRANCHE DE TRAVAUX

- ✚ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel 2020 relatif à la première tranche de travaux du PPG du bassin versant du Bès tel que présenté ci-dessous :

DEPENSES PREVISIONNELLES 2020		RECETTES PREVISIONNELLES 2020	
Elaboration du dossier de DIG	4 400 €	Agence de l'Eau Adour-Garonne	15 685€
Gouvernance, suivi, évaluation, animation	10 350 €		
Réalisation et suivi des travaux sur la ripisylve	14 575 €		
Prospection des populations d'écrevisses patrimoniales	900 €	Région Auvergne Rhône Alpes	4 130 €
Mesures physico-chimiques	1 250 €		
Réalisation de l'avant-projet détaillé des travaux prévus en 2021	1 690 €	Autofinancement	13 350 €
Total H.T.	33 165 €	TOTAL H.T.	33 165 €

- ✚ **APPROUVE** l'annexe opérationnelle à la convention cadre de partenariat pour la mise en œuvre du PPG du bassin versant du Bès, sur le territoire de Saint-Flour Communauté ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions publiques auprès des financeurs ;
- ✚ **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2020 ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention, à effectuer les démarches et à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

POUR : 64 VOIX

CONTRAT TERRITORIAL ALAGNON 2017/2022 – APPROBATION TRANCHE DE TRAVAUX 2020

- ✚ **DECIDE DE CONFIER** au S.I.G.A.L la mise en œuvre des programmes de travaux berges/lit/ripi-sylve 2020 rattachés au Contrat Territorial Vert et Bleu Alagnon 2017-2022 ;
- ✚ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel 2020 relatif au programme de travaux berges/lit/ripi-sylve à mener sur le cours d'eau Arcueil par le S.I.G.A.L présenté ci-dessous :

DEPENSES PREVISIONNELLES 2020		RECETTES PREVISIONNELLES 2020	
Travaux cours d'eau Arcueil (Restauration classique, coupes sanitaires, mise en défens des berges ...etc)	123 799 €	Agence de l'eau Loire Bretagne	61 900 €
		Région AURA	21 653 €
		Conseil départemental du Cantal	10 316 €
		Fédération de pêche 15	6 190 €
		Autofinancement	23 740 €
Total TTC	123 799 €	Total TTC	123 799 €

- ✚ **DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2020 ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre du programme de travaux berges/lit/ripi-sylve 2020 ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions et à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

APPROBATION DU CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE 2019-2022

- ✚ **APPROUVE** le projet de Contrat de transition écologique porté par le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal ;
- ✚ **DÉSIGNE** Madame Céline CHARRIAUD comme signataire au nom de Saint-Flour Communauté du Contrat de transition écologique porté par le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal ;
- ✚ **AUTORISE** Madame Céline CHARRIAUD à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 64 VOIX

SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL – CONTRATS D'OBJECTIFS CITEO – BAREME F – PLAN D'ACTIONS 2020

- ✚ **APPROUVE** les plans d'actions 2020 du contrat d'objectifs CITEO- barème F porté par le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal, dans le cadre de l'extension des consignes de tri plastiques ;
- ✚ **AUTORISE** Mme Céline CHARRIAUD à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 64 VOIX

APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE SAINT-FOUR COMMUNAUTE ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (EPLEFPA) DES HAUTES-TERRES DE SAINT-FOUR

- ✚ **APPROUVE** le projet de convention de partenariat entre Saint-Flour Communauté et l'EPLEFPA des Hautes-Terres de Saint-Flour pour une durée de 3 ans ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention, à effectuer les démarches et à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

POUR : 64 VOIX

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017/2020 - STRUCTURATION D'UNE FILIERE VEAUX FERMERS DE QUALITE SUR LE TERRITOIRE - EXPERIMENTATIONS ANNEE 2020

- ↓ **APPROUVE** la méthodologie retenue pour mettre en œuvre un plan d'expérimentations dès l'année 2020, dont l'objectif est de définir les critères de la filière veau à développer ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches en ce sens et à signer toutes les pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 64 VOIX

DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORTS EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS AGREEES « JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE », EQUIPEMENTS DE LA VIE SOCIALE (EVS) ET CENTRE SOCIAL

- ↓ **DECIDE DE RECONDUIRE**, en 2020, l'intervention de Saint-Flour Communauté en matière d'aides au transport, conformément au dispositif expérimenté en 2018 et reconduit en 2019 ;
- ↓ **DECIDE D'ENCADRER** ce dispositif sur la base des mêmes critères d'éligibilité cumulatifs à savoir :
 - Transports d'enfants,
 - Déroulement hors temps scolaire,
 - Activités culturelles ou sportives (hors fédération sportive),
 - Déplacements dans le Cantal ;
- ↓ **DECIDE DE CIBLER** les structures bénéficiaires, à savoir les associations agréées « Jeunesse et éducation populaire », Equipements de la vie sociale, Centre social (hors A.L.S.H. par ailleurs soutenus par Saint-Flour Communauté) ;
- ↓ **FIXE** les modalités de prise en charge des transports du dispositif pour chaque bénéficiaire à hauteur de 50% du coût total des transports, avec un plafond de 3 000 € par an et par structure ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dispositif ;
- ↓ **DIT** que les crédits afférents seront inscrits au budget primitif 2020.

POUR : 64 VOIX

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (C.E.J) 2018/2021 - AVENANT 2019 – MICROCRECHE DE PIERREFORT

- ↓ **APPROUVE** le projet d'avenant C.E.J 2019 ;
- ↓ **APPROUVE** le versement des subventions de fonctionnement au gestionnaire de la microcrèche de Pierrefort inscrites au titre de l'avenant C.E.J ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant 2019 au Contrat Enfance Jeunesse avec la C.A.F du Cantal.

POUR : 64 VOIX

MAISONS « FRANCE SERVICES » - APROBATION DE LA CONVENTION DEPARTEMENTALE « FRANCE SERVICES »

- ↓ **APPROUVE** les termes du projet de convention départementale « France Services » et ses annexes ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention départementale « France Services » au titre des équipements de Saint-Flour Communauté homologués « France Services » ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 64 VOIX

DÉSHERBAGE DES COLLECTIONS DES MEDIATHEQUES COMMUNAUTAIRES

- ↓ **APPROUVE** l'autorisation de désherbage des documents des médiathèques communautaires ;
- ↓ **AUTORISE** les médiathécaires à savoir :
 - Mme Agnès DEBERNARD, médiathécaire de Pierrefort,
 - Mme Nathalie LANGLAIS, médiathécaire de Pierrefort,
 - Mme Françoise LABORIE, médiathécaire de Neuvéglise-sur-Truyère,à procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections telle que définie dans la délibération au sein de leurs médiathèques respectives, et à signer les procès-verbaux d'élimination ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

POUR : 64 VOIX

LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : CONVENTION ENTRE SAINT-FLOUR COMMUNAUTE ET L'ETAT, MINISTERE DE LA CULTURE, DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT ET DE L'EXTENSION DU LABEL

- ↓ **APPROUVE** les termes du projet de convention à intervenir entre Saint-Flour Communauté et l'Etat, ministère de la Culture ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention au nom de Saint-Flour Communauté.

POUR : 64 VOIX

OPERATION GRAND SITE VALLEE DE LA TRUYERE : PROJET DE COLLECTE ET VALORISATION DE LA MEMOIRE DE LA RETENUE D'EAU DE GRANDVAL/TRUYERE- CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET DE LA REGION

- ↓ **APPROUVE** le projet de collecte et valorisation de la Mémoire de la retenue d'eau de Grandval et son lancement ;
- ↓ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES HT		RESSOURCES		
Nature	Montant	Nature	Montant	Taux
Prestation externe collecte	5 000 €	Région-DRAC (Appel à projet Mémoires 2020)	15 750 €	50%
Création de supports de communication	1 500 €	Conseil Départemental 15	4 000 €	13%
Etude de faisabilité et programmation pour la création d'un lieu d'interprétation et d'outils de diffusion	25 000 €	EDF	5 000 €	16%
		Autofinancement E.P.C.I.	6 750 €	21%
TOTAL	31 500 €	TOTAL	31 500 €	100%

- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions destinées au financement de cette opération auprès des différents partenaires : Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, Conseil Départemental du Cantal, Electricité De France ;
 - ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents.
- POUR : 64 VOIX

ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN CONTRATS AIDES (A.F.A.P.C.A.)

- ↓ **APPROUVE** les termes de la convention telle qu'annexée à la délibération, à intervenir entre l'A.F.A.P.C.A. et Saint-Flour Communauté pour 2020 et 2021, dans les conditions financières décrites ci-dessous :
 - la cotisation annuelle est de 250 € TTC, pour les structures ayant plus de 60 salariés et qu'elle serait majorée de 50 € TTC complémentaire pour toute personne entrant en contrat P.E.C. en cours d'année et qui nécessiterait un accompagnement supplémentaire ;
 - ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention au nom de Saint-Flour Communauté ainsi que toutes les pièces afférentes ;
 - ↓ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2020.
- POUR : 64 VOIX

GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, SECONDAIRE, OU S'INSCRIVANT EN FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

- ↓ **DECIDE D'INSTAURER** le versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur, secondaire, ainsi que des stagiaires en milieu professionnel selon les conditions prévues ci-dessous :
 - La gratification est obligatoirement versée aux stagiaires qui effectuent un stage ou une formation en milieu professionnel dont la durée est supérieure à deux mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, à deux mois consécutifs ou non ;
 - Le montant de la gratification sera versé mensuellement suivant le montant applicable par les textes en vigueur ;
 - ↓ **AUTORISE** Monsieur le Vice-Président en charge des Ressources Humaines à signer les conventions de stage ;
 - ↓ **DIT** que les crédits prévus à cet effet seront inscrits au Budget primitif 2020.
- POUR : 64 VOIX

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

- ↓ **CHARGE** le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées ;
 - ↓ **DECIDE** que ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques prévus ci-dessous et prendre effet au 1er janvier 2021, pour une durée de 4 ans, et être gérées sous le régime de la capitalisation :
 - agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident / maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité / paternité / adoption, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité ;
 - agents IRCANTEC : accident du travail / maladie professionnelle, maladie ordinaire, maladie grave, maternité / paternité / adoption, temps partiel pour motif thérapeutique ;
 - ↓ **DIT** que la décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure du conseil communautaire ;
 - ↓ **AUTORISE** Monsieur le Vice-Président en charge des Ressources Humaines à signer toutes les pièces et actes relatifs à cette consultation.
- POUR : 64 VOIX

OUVERTURE D'UN POSTE D'INGENIEUR TERRITORIAL AU SEIN DU SERVICE ENVIRONNEMENT

- ↓ **DECIDE DE CRÉER** un emploi permanent à temps complet relevant du grade d'ingénieur territorial, catégorie A, à compter du 1^{er} mars 2020 ;
 - ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la nomination de l'agent stagiaire ;
 - ↓ **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence ;
 - ↓ **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2020.
- POUR : 64 VOIX

OUVERTURE D'UN POSTE D'INGENIEUR TERRITORIAL AU SEIN DU SERVICE URBANISME

- ↓ **DECIDE DE CRÉER** un emploi permanent à temps complet relevant du grade d'ingénieur territorial, catégorie A, à compter du 1er mars 2020 ;
 - ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la nomination de l'agent stagiaire ;
 - ↓ **DIT** que le poste énuméré ci-dessus pouvant faire l'objet d'une suppression pourra être supprimé après avis du comité technique ;
 - ↓ **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence ;
 - ↓ **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2020.
- POUR : 64 VOIX

OUVERTURE UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL AU SEIN DE L'ADMINISTRATION GENERALE

- ↓ **DECIDE DE CRÉER** un emploi permanent à temps complet relevant du grade d'attaché territorial, catégorie A, temps complet, à compter du 1er mars 2020 ;
 - ↓ **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2020 ;
 - ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la nomination de l'agent titulaire ;
 - ↓ **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence ;
- POUR : 64 VOIX

OUVERTURE D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL HORS CLASSE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION GENERALE

- ↓ **DECIDE DE CRÉER** un emploi permanent à temps complet relevant du grade d'attaché territorial hors classe, catégorie A, à compter du 1er juillet 2020 ;
 - ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la nomination de l'agent titulaire ;
 - ↓ **DIT** que le poste énuméré ci-dessus pouvant faire l'objet d'une suppression pourra être supprimé après avis du comité technique ;
 - ↓ **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence ;
 - ↓ **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2020.
- POUR : 64 VOIX

OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL AFFECTE A LA MAISON FRANCE SERVICES DE CHAUDES AIGUES

- ↓ **DECIDE D'OUVRIER** le poste d'adjoint administratif territorial affecté à la Maison France Services de Chaudes Aigues dans les conditions précisées ci-dessous pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois, à compter de la date du recrutement ;
- ↓ **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2020 ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à recruter dans les conditions fixées par l'article 3-3 2ème de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée l'agent non titulaire selon les modalités ci-dessous :

Durée	Emploi	Nombre de poste(s)	Rémunération
1 an (Renouvelable 2 fois)	Grade des adjoints administratifs territoriaux Temps non complet : 28 h annualisé	1	IB 350 / IM 327 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020

- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat de travail correspondant, les éventuels avenants et toutes les pièces nécessaires pour le renouvellement ;
- ↓ **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence.

POUR : 64 VOIX

OUVERTURE D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL CHARGE D'ENCADRER LES EQUIPES TECHNIQUES DE CHAUDES-AIGUES ET PIERREFORT

- ↓ **DECIDE D'OUVRIER** le poste de technicien territorial chargé d'encadrer les équipes techniques de Chaudes-Aigues et Pierrefort, dans les conditions précisées ci-dessous pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois, à compter de la date du recrutement ;
- ↓ **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2020 ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à recruter dans les conditions fixées par l'article 3-3 2ème de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée l'agent non titulaire selon les modalités ci-dessous :

Durée	Emploi	Nombre de poste(s)	Rémunération
1 an (Renouvelable 2 fois)	Grade des techniciens territoriaux Temps complet : 1 ETP	1	IB 372 / IM 343 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020

- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat de travail correspondant, les éventuels avenants et toutes les pièces nécessaires pour le renouvellement ;
- ↓ **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence.

POUR : 64 VOIX

OUVERTURE UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL AU SEIN DU SERVICE DEVELOPPEMENT DURABLE

- ↓ **DECIDE D'OUVRI**R le poste d'attaché territorial « chef de projet ORT » dans les conditions précisées ci-dessous pour une durée de 3 ans à compter de la date du recrutement ;
- ↓ **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2020 ;
- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à recruter dans les conditions fixées par l'article 3-3 2ème de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée l'agent non titulaire selon les modalités ci-dessous :

Durée	Emploi	Nombre de poste(s)	Rémunération
3 ans	Grade des attachés territoriaux Temps complet : 1 ETP	1	IB 444 / IM 390 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020

- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat de travail correspondant, les éventuels avenants et toutes les pièces nécessaires pour le renouvellement ;
 - ↓ **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence.
- POUR : 64 VOIX

DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

- ↓ **PREND CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Président en application de la délibération du Conseil Communautaire N°2017-26 du 26 Janvier 2017, conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- POUR : 64 VOIX

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

A Saint-Flour, le 28 février 2020

Le Président,

Pierre TALON



Affiché le - 5 MARS 2020

La secrétaire de séance,

Véronique TALON